

24.07.2023 - 08:49 Uhr

## Communiqué de presse - UniDistance Suisse, accréditation institutionnelle confirmée



En juin 2020, le Conseil suisse d'accréditation a décidé d'accréditer UniDistance Suisse en qualité d'institut universitaire au sens de la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles (LEHE) sous réserve de six conditions. UniDistance Suisse avait alors un délai de deux ans pour accomplir ces conditions. Lors d'une visite sur site, à Brigue, un groupe d'expert-e-s a été chargé de vérifier la réalisation de ces conditions. Fin juin 2023, le Conseil suisse d'accréditation a rendu sa décision positive.

### Évaluation du groupe d'expert-e-s

Le groupe d'expert-e-s conclut, à l'unanimité, qu'UniDistance Suisse a incontestablement rempli les six conditions. Dans son analyse, il montre que l'institut universitaire a pris en compte les conditions de manière constructive et que les mesures prises ont été mises en œuvre de manière conséquente :

- Les structures nécessaires à la participation des membres de l'université dans les nouveaux organes - Conseil académique et Collège de faculté - ont été créées et mises en pratique.
- Les obligations dans les domaines de la formation continue, des prestations de services, de la recherche et de l'internationalisation ont également été abordées de manière constructive et poursuivies avec des stratégies propres. Une importance nettement plus grande a été accordée à ces domaines et les progrès sont indéniables.
- Le domaine de la durabilité a fait l'objet d'une attention particulière et a été intégré dans les champs d'activité d'UniDistance Suisse.
- L'accès de tous les membres de l'institut universitaire aux ressources scientifiques (bibliothèque) a été mis en œuvre de manière conséquente et rapide, et de surcroît bien au-delà de la mesure nécessaire exigée.

Lors de la discussion sur place, les expert-e-s ont souligné qu'ils et elles considéraient non seulement toutes les conditions comme remplies, mais qu'en outre, le degré de réalisation était dans l'ensemble extrêmement convaincant. L'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) se rallie aux conclusions du groupe d'expert-e-s et estime que les conditions sont remplies. « La mention selon laquelle le groupe d'expert-e-s considère que les conditions sont « indubitablement remplies » et que le degré de réalisation est « extrêmement convaincant » est particulièrement précieuse. Il s'agit d'une reconnaissance bien méritée et digne de l'énorme travail de développement planifié et réalisé par UniDistance Suisse à tous les niveaux et dans toutes les équipes. » précise Stefan Bumann, Président de l'institut universitaire.

### Décision du Conseil suisse d'accréditation

Lors de sa séance du 23 juin 2023, le Conseil suisse d'accréditation a considéré le rapport du groupe d'expert-e-s ainsi que la demande de l'AAQ et constaté que l'institut universitaire UniDistance Suisse remplit toutes les conditions fixées dans la décision du 26 juin 2020. Il confirme donc l'accréditation institutionnelle d'UniDistance Suisse en qualité d'institut universitaire. Cette

accréditation est valable jusqu'au 25 juin 2027.

### **Un pas important vers l'université du Valais**

Tout comme la Suisse et la société dans son ensemble, le Canton du Valais fait face aux défis majeurs que sont la révolution numérique, la transition énergétique et ses enjeux environnementaux. UniDistance Suisse, à travers ses missions de recherche, de formation et de services à la société, va continuer à faire évoluer sa stratégie pour soutenir le Canton ainsi que l'ensemble de son économie privée et publique dans la réponse à ces défis sociétaux. Avec la confirmation de l'accréditation institutionnelle en poche, UniDistance Suisse et le Canton du Valais peuvent maintenant sereinement se concentrer sur la prochaine étape d'accréditation, celle d'une université à part entière. La volonté du gouvernement et du parlement du Canton du Valais de se doter, avec UniDistance Suisse, d'une université à l'horizon 2027 a été clairement inscrite dans les objectifs stratégiques cantonaux pour la période 2022-2025. Dans ce contexte, le Conseil d'État a défini l'accompagnement d'UniDistance Suisse vers l'accréditation en tant qu'université en 2027 comme un projet prioritaire.

Contacts UniDistance Suisse

#### **Stefan Bumann**

Président du Conseil de fondation

027 922 70 50

[stefan.bumann@fernuni.ch](mailto:stefan.bumann@fernuni.ch)

#### **Elodie Délèze**

Service Communication et Marketing

027 922 70 65

[elodie.deleze@unidistance.ch](mailto:elodie.deleze@unidistance.ch)

[UniDistance.ch](http://UniDistance.ch)

#### Medieninhalte



*Campus de  
Brigue*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100073481/100909856> abgerufen werden.